

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 54518 B1** (51) Cl. internationale : **A61K 31/57; A61P 25/28; A61P 25/16**
- (43) Date de publication : **29.11.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **54518**
- (22) Date de Dépôt : **18.12.2019**
- (30) Données de Priorité : **18.12.2018 EP 18306716**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2019/085927 18.12.2019**
- (71) Demandeur(s) :
- **Aelis Farma, 1 rue Lafaurie de Monbadon 33000 Bordeaux (FR)**
 - **UNIVERSITE DE BORDEAUX, 35, Place Pey Berland 33000 Bordeaux (FR)**
 - **INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE (INSERM), 101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cédex 13 (FR)**
- (72) Inventeur(s) :
- FABRE, Sandy ; METNA, Mathilde ; MONLEZUN, Stéphanie ; COTA, Daniela ; MARSICANO, Giovanni ; REVEST, Jean-Michel ; PIAZZA, Pier-Vincenzo ; VALLEE, Monique ; MARIGHETTO, Aline ; OZAITA, Andrés ; MALDONADO, Rafael**
- (74) Mandataire : **H&H IP LAW**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :19831675.4

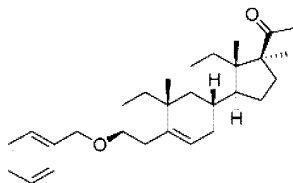
(54) Titre : **3BÉTA- (BENZYLOXY)-17ALPHA-MÉTHYL-PREGN-5-EN-20-ONE POUR UNE UTILISATION DANS LE TRAITEMENT DE TROUBLES COGNITIFS**

(57) Abrégé : La présente invention concerne de manière générale un dérivé de prégnénolone spécifique destiné à être utilisé dans le traitement de troubles cognitifs. Plus précisément, l'invention concerne un composé de formule (I), destiné à être utilisé dans le traitement de troubles cognitifs. En effet, le composé de l'invention présente, in vivo, une action très puissante de correction des déficiences cognitives associées aux troubles cognitifs.

3 β -(BENZYLOXY)-17 α -METHYL-PREGN-5-EN-20-ONE DESTINÉ À ÊTRE
UTILISÉ DANS LE TRAITEMENT DE TROUBLES COGNITIFS

REVENDICATIONS

1. Composé selon la formule (I) :



Formule (I)

- destiné à être utilisé dans le traitement de troubles cognitifs, dans lequel le trouble
5 cognitif est lié au déclin cognitif lié à l'âge ou est un trouble neurodéveloppemental
lié à des patients diagnostiqués avec une maladie génétique telle que le syndrome de
Down ou le syndrome de l'X fragile.
2. Composé destiné à être utilisé selon la revendication 1, dans lequel le trouble
10 cognitif est lié au déclin cognitif lié à l'âge.
3. Composé destiné à être utilisé selon la revendication 1, dans lequel le trouble
cognitif est un trouble neurodéveloppemental lié à des patients diagnostiqués avec une
maladie génétique telle que le syndrome de Down ou le syndrome de l'X fragile.
15
4. Composé destiné à être utilisé selon les revendications 1 et 3, dans lequel le trouble
neurodéveloppemental est lié à des patients diagnostiqués avec une maladie génétique
telle que le syndrome de Down.
- 20 5. Composé destiné à être utilisé selon les revendications 1 et 3, dans lequel le trouble
neurodéveloppemental est lié à des patients diagnostiqués avec une maladie génétique
telle que le syndrome de l'X fragile.
6. Composé destiné à être utilisé selon l'une des revendications précédentes, dans
25 lequel ledit composé est administré à un sujet par n'importe quelle voie choisie parmi

la voie orale, la voie parentérale, la voie intraveineuse, la voie sous-cutanée, la voie intranasale ou la voie intramusculaire.

7. Composé destiné à être utilisé selon l'une des revendications précédentes, dans
5 lequel ledit composé est administré à un sujet à une dose comprise entre 1 μg et 1 000 mg.